



L'étude désintéressée, source d'un délice authentique

« Tu observeras donc la loi et les décrets et les règles que Je t'ordonne en ce jour d'exécuter. » (Dévarim 7, 11)

Pourquoi est-il dit mitsva, « la loi », au singulier, alors qu'il est ensuite dit « les décrets et les règles » au pluriel ? Nous retrouvons un peu plus haut cette même distinction dans le verset : « Et Je te dirai toute la loi, et les statuts et les règles que tu dois leur enseigner. » (*ibid.* 5, 28) De quelle mitsva s'agit-il donc ici ?

Un autre verset de notre paracha nous donne la réponse : « Et ce sera œuvre méritoire pour nous de pratiquer soigneusement toute cette loi. » (*ibid.* 6, 25) Là encore, le terme mitsva est employé au singulier, ce qui nous mène à la déduction qu'il se réfère à la mitsva essentielle, celle de l'étude de la Torah, notre sainte Torah étant la racine de toutes les mitsvot. Ainsi, ce verset signifie que lorsqu'un homme étudie la Torah, il doit s'imaginer qu'il reçoit la charité du Créateur qui lui a donné l'insigne mérite de pouvoir se plonger dans son étude.

Cela est comparable à un pauvre qui n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins. Un riche, généreux, lui donne de la tsédaka afin qu'il ait de quoi se nourrir. L'indigent éprouve pour son bienfaiteur une immense reconnaissance. De même, c'est un tel sentiment qui doit nous animer lorsque nous étudions la Torah qui est « notre vie et la prolongation de nos jours » : cette opportunité représente une charité de la part du Très-Haut envers Lequel nous avons une grande dette de reconnaissance. Plutôt que de penser devoir recevoir une récompense pour notre étude, il nous incombe au contraire de réaliser notre devoir de remercier et de louer l'Éternel pour cet acte charitable à notre égard, le don de la Torah qui nous maintient en vie dans ce monde comme dans le suivant.

Mais comment parvient-on à éprouver tant d'estime pour la Torah et de reconnaissance envers son donateur le Saint béni soit-Il ?

En exécutant le verset « tu observeras donc la loi », c'est-à-dire en respectant la mitsva principale : l'étude de la Torah. Celle-ci introduira sans aucun doute dans notre cœur la joie infinie d'avoir eu un tel mérite. D'où le singulier employé par notre verset, puisque seule cette mitsva-là permet à l'homme de ressentir l'extrême douceur de la Torah et sa valeur suprême. En outre, l'étude de la Torah, équivalant à toutes les autres mitsvot réunies, nous permet également d'observer celles-ci. Par

conséquent, l'étude rapproche l'homme de son Créateur et lui permet d'accomplir les mitsvot avec joie et entrain. Il gagne donc encore un mérite, celui de ne pas observer les mitsvot et étudier la Torah dans le but de recevoir une récompense ou de retirer des honneurs, puisqu'il s'y voue de manière désintéressée.

Tel est bien le sens implicite des paroles de Rachi : « Aujourd'hui, il s'agit d'observer ; demain, d'être rétribué. » Il ne veut pas dire que l'homme s'attend à recevoir une récompense pour ses actes car, le cas échéant, ses mitsvot ne seraient pas désintéressées. Mais il nous appartient d'accomplir les mitsvot et d'étudier la Torah afin de mériter la récompense éternelle et authentique, celle de jouir de l'éclat de la Présence divine et de s'abriter sous son ombre dans le monde futur. Il s'agit là d'une ambition pure, car dépourvue de demande de récompense matérielle, mais uniquement spirituelle.

Il est important de savoir qu'uniquement celui qui éprouve de la joie dans son étude mérite d'étudier de manière désintéressée et touchera à une récompense entière dans le monde futur. Car tout dépend de la racine des mitsvot qui est l'étude de la Torah : s'il s'attelle à cette tâche avec sacrifice et en retire du plaisir, il en sera de même pour toutes les autres mitsvot qu'il accomplira aussi de manière désintéressée.

Je suis resté profondément marqué par le spectacle de mon maître, Rav 'Haïm Chmouel Lopian zatsal, totalement plongé dans son étude de la Torah. J'avais l'impression d'avoir face à moi la Chekhina. Son visage rayonnait comme celui d'un ange et avait l'éclat du feu tant il se vouait au service divin. Or, si la vision d'un fidèle serviteur de l'Éternel procure une si grande jouissance, combien plus nous délecterons-nous, dans le monde à venir, face à l'éclat de la Présence divine !

Comment donc remplir notre devoir de parvenir à un tel niveau ?

En gardant bien à l'esprit les mots « Et ce sera œuvre méritoire pour nous », autrement dit en prenant conscience, qu'en nous donnant la Torah, le Créateur nous a accordé un bienfait. Nous l'étudierons alors avec une joie redoublée et, loin de réclamer une récompense matérielle, nous y vouerons de manière désintéressée et aurons le mérite de parvenir à une réelle connaissance de l'Éternel.

(Extrait d'une si'ha donnée aux ba'hourim de la Yéchivat ben hazmanim des institutions Orot 'Haïm OuMoché)



All. Fin R. Tam

Paris 21h18* 22h33 23h44

Lyon 20h57* 22h08 23h09

Marseille 20h48* 21h55 22h51

(*) A allumer selon l'heure de votre communauté

Paris * Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem * Pnineï David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod * Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana * Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 16 Av, Rabbi Yehouda Pinto
« Rabbi Ha'Dane »

Le 17 Av, Rabbi Chimchon Vertheimer

Le 18 Av, Rabbi Dov Ber Elizerov

Le 19 Av, Rabbi Yaakov Kouli,
auteur du Méam Loez

Le 20 Av, Rabbi Yossef Tsubari

Le 21 Av, Rabbi Aharon de Belz

Le 22 Av, Rabbi Mordékhaï Bar Hillel,
auteur du Mordékhaï



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Paroles de Tsaddikim

L'influence de l'impureté

Ce n'était pas la première fois que cette femme, non-juive, venait me voir pour me montrer un ouvrage qu'elle avait rédigé sur les anges, espérant recevoir ma brakha et mon approbation. Pour être plus exact, c'était même la troisième, puisqu'elle venait me voir toutes les quelques années dans ce but.

En regardant le livre de cette femme, je pensai : « D'où cette femme peut-elle savoir quoi que ce soit sur les anges, serviteurs de D.ieu ? Comment peut-elle connaître leurs noms et leurs rôles respectifs ? La seule explication au fait qu'elle ait écrit cet ouvrage est sans doute qu'elle étudie la Kabbale, et notamment le Zohar, mais de la manière la plus impure qui soit, impureté dont ses écrits sont imprégnés. »

Il va de soi que je ne pus lui donner ni ma brakha, ni mon approbation. Et pourtant, pendant une semaine à compter de ce moment, ce livre était encore présent dans mon esprit et je ne parvenais pas à m'en défaire. Pas étonnant quand on pense aux forces impures qui ont été mobilisées pour son écriture. Car, quand elles tentent d'investir un homme, il lui est très difficile de s'en défaire.

Comme le rapporte justement le Ari zal, parfois, le seul fait de passer à côté d'un endroit où sont cuisinés des mets non cachère peut avoir une influence sur l'homme, en raison de l'impureté qui y règne. Aussi faut-il éviter le plus possible de passer à ce genre d'endroit, ce qui est d'autant plus vrai pour une femme enceinte : si elle passe à côté de ce genre d'enseigne, cela risque d'avoir une influence néfaste sur son futur enfant.

Je me souviens que, dans mon enfance au Maroc, je devais parfois passer par le marché local ou par des endroits où étaient vendus des aliments interdits. Je ressentais moi-même combien cela avait une influence déplorable sur moi. Quand j'y passais le Chabbat, c'était encore pire, et je sentais que cela portait atteinte à la sainteté de ce jour.

Les sources d'impureté ont une influence telle sur l'âme du Juif qu'il doit faire le maximum pour éviter tout contact avec elles. Il privilégiera, au contraire, le contact avec tout ce qui a trait à la pureté et à la sainteté.

DE LA HAFTARA



Haftara de la semaine :

« **Consolez, consolez Mon peuple (...)** »

(Yéchaya 40)

Lien avec le Chabbat : cette haftara est la première des sept haftarot de consolation lues à partir du Chabbat suivant le 9 Av. Tirées du livre de Yéchaya, elles sont surnommées « les sept de consolation ».



CHEMIRAT HALACHONE

Il suspend la terre sur le néant

L'obligation de sermonner

Si l'on estime que sa réprimande ne servira à rien, mais n'aura pas non plus l'effet contraire à celui escompté, on n'aura pas le droit de se taire, de peur que les médisants interprètent son silence comme un signe d'approbation. On aura alors l'obligation de leur répondre et de les sermonner pour défendre l'honneur de l'homme juste et innocent duquel ils ont médité.

Pas de raccourci pour la Délivrance

Moché supplia le Saint béni soit-Il de lui permettre d'entrer en Terre Sainte, formulant, pour ce faire, pas moins de cinq cent quinze prières. Finalement, D.ieu lui dit : « Assez, ne Me parle pas davantage à ce sujet. »

Que désirait donc Moché ? Si l'Éternel avait décrété qu'il ne pourrait pénétrer dans ce pays, que pensait-il obtenir par ses prières ? De manière plus générale, lorsque nous prions pour la guérison d'un malade ou le gagne-pain d'un pauvre, pensons-nous réellement pouvoir modifier ces situations décrétées par le Très-Haut ?

Dans son ouvrage Oumatok Haor, Rabbi Baroukh Chimon Chnéorshon zatsal nous livre un principe édifiant.

Moché commence son discours en disant : « Éternel, D.ieu » – le premier Nom se réfère à la Miséricorde et le second à la Rigueur. Puis il poursuit : « Déjà Tu as rendu Ton serviteur témoin de Ta grandeur et de la force de Ton bras » – à nouveau, la « grandeur » renvoie à la Miséricorde et la « force » à la Rigueur. Enfin, il dit : « et quelle est la puissance (el) », ce dernier mot pouvant se référer aussi bien à la Miséricorde qu'à la Rigueur. En effet, d'un côté, ce Nom divin fait partie des treize attributs de Miséricorde, mais de l'autre, il est dit : « le Tout-Puissant (el) fait sentir Sa colère tous les jours » (Téhilim 7, 12). Comment l'expliquer ?

La réponse est simple : ce qui nous apparaît comme de la justice n'est en fait autre, dans le ciel, que de la bonté.

Dès lors, la supplique de Moché prend tout son sens : « Quelle est la puissance, dans le ciel ou sur la terre » – autrement dit : « Maître du monde ! N'est-ce pas que pour Toi, tout est Miséricorde ? Uniquement sur terre, certains événements nous apparaissent comme de la Rigueur. De Grâce, permets-moi de percevoir Ta bonté, de ressentir que tout n'est que bonté ! » Telle était sa requête.

Et quelle fut la réplique divine ? La suite des versets nous l'indique : « Mais l'Éternel, irrité (vayitaber) contre moi à cause de vous, ne m'exauça point. » Nos Maîtres commentent : « Comme une femme enceinte (méoubèrèt). » Et le Méchekh 'Hokhma d'expliquer qu'il arrive à la femme enceinte, au cinquième mois de sa grossesse, de ressentir qu'elle n'a plus de forces, au point qu'elle souhaite déjà accoucher. Pourtant, si son bébé naissait à ce moment-là, il ne pourrait survivre, du fait qu'il n'aurait pas achevé toutes les étapes de son développement. Il doit rester dans le ventre maternel neuf mois entiers suite auxquels, seulement, sa formation sera terminée et il pourra naître.

Ainsi, Moché demande à l'Éternel : « “Laisse-moi traverser, que je voie cet heureux pays”. Permits-moi donc de pénétrer en Terre Sainte et de la conquérir ; j'y construirai alors le Temple, enrayerai du monde le souvenir d'Amalec et le monde pourra parvenir à sa réparation finale. »

Mais D.ieu lui répondit : « Non ! De même qu'une femme enceinte ne peut avancer son terme et qu'un accouchement prématuré représenterait un grand danger pour le bébé, tu ne peux entrer en Terre Sainte et conduire le monde à sa réparation car, le cas échéant, c'est toute l'évolution du monde qui se trouverait arrêtée en cours, ce qui vous serait préjudiciable. Vous avez encore une longue route à parcourir et devez mettre à profit le temps qu'il vous reste pour compléter la réparation. C'est lémaankhem, dans votre intérêt [plus haut traduit par : « à cause de vous »] que Je t'interdis l'entrée en Canaan, afin que vous puissiez continuer à apporter une réparation à vos âmes, en attendant que vienne le moment de la Délivrance finale et que le monde parvienne à sa réparation totale. »



A MÉDITER...

Au sujet des relations interhumaines

Durant la période de ben hazmanim, nous est offerte l'opportunité de nous renforcer dans la mitsva du respect des parents. L'histoire qui suit en illustre la prépondérance.

Le Yéhoudi Hakadoch de Pscis'ha et ses élèves étaient plongés dans un sujet d'étude très complexe. Le maître était tellement absorbé dans sa réflexion qu'il ne prêtait pas attention à ce qui se passait autour de lui. Pendant ce temps, ses élèves attendaient patiemment qu'il continue son cours, mais il ne semblait pas encore prêt à se départir de ses pensées, tant la souguia était difficile...

Un des élèves eut soudain faim. Il se dit : « Mon maître va certainement continuer longtemps à réfléchir sur ce sujet. Je vais en profiter pour courir chez moi où je trouverai de quoi calmer ma faim. »

Il s'empressa de rejoindre sa maison, mangea quelque denrée et s'apprêta à prendre la route du retour. Mais, encore sur le seuil de sa demeure, il entendit la voix de sa mère qui lui demandait : « S'il te plaît, mon fils, pourrais-tu monter sur le toit et me descendre une botte de foin ? Tu sais que je n'arrive pas à monter sur le toit et j'ai tellement besoin de foin ! » Le fils répondit : « Maman, je dois tout de suite retourner au beit hamidrach... Le Rav aura bientôt terminé de réfléchir au sujet et il va commencer à nous l'expliquer. »

Sur ces paroles, il quitta son foyer et se mit à marcher en direction du beit hamidrach. Au départ, il avançait vite, de peur de rater ne serait-ce que quelques paroles de son maître. Mais il ralentit le rythme puis s'arrêta subitement en sursaut. « Pourquoi donc est-ce que j'étudie ? Pour quel but est-ce que je cours ainsi au beit hamidrach ? Est-ce pour accumuler des connaissances ? L'étude ne vise-t-elle pas essentiellement l'acte ? » se demanda-t-il.

Il retourna aussitôt sur ses pas et rejoignit sa maison. Il monta sur le toit, fouilla parmi tout ce qui s'y trouvait pour finalement mettre la main sur la fameuse botte de foin.

« Maman, voilà le foin que tu m'as demandé », dit-il tout en lui tendant la

botte, la tête baissée de honte. « Veuillez me pardonner de ne pas avoir répondu tout de suite à ta demande. »

Le cœur léger d'avoir accompli son devoir, le jeune homme s'empressa de rejoindre son lieu d'étude. Les mains tremblantes, il ouvrit la porte. Le Yéhoudi Hakadoch était encore plongé dans ses réflexions. Cependant, dès que la porte s'ouvrit, il leva la tête tandis qu'un large sourire éclairait son visage saint. Il se leva de sa place et, s'adressant à l'élève qui se tenait sur le seuil, lui demanda : « Sais-tu qui t'a accompagné jusqu'ici ? »

Le jeune orphelin, confus, baissa la tête.

« Raconte-moi, s'il te plaît, reprit le juste, quelle mitsva importante tu viens d'accomplir qui t'a valu une escorte si honorable ? »

Mais l'élève, toujours gêné, gardait le silence.

« Sache que lorsque tu es entré, poursuivit le Tsaddik, j'ai vu que l'Amora Abayé t'accompagnait. Lorsqu'il a pénétré dans la pièce, il a éclairé mes yeux et répondu à la question sur laquelle j'avais des hésitations pendant une heure entière. Alors révèle-moi par quel mérite tu as eu droit à un accompagnateur de ce rang ! »

Le jeune homme osa enfin répondre et raconta à son maître ce qui s'était passé. « J'ai réalisé mon erreur, conclut-il, aussi suis-je retourné chez moi afin de satisfaire la volonté de la mère. »

« A présent, reprit le maître, je comprends clairement pourquoi votre camarade a eu le mérite qu'Abayé l'accompagne. Cet Amora était orphelin de père et de mère. Son nom est d'ailleurs formé à partir des initiales [hébraïques] du verset "car auprès de Toi seul le délaissé trouve compassion". De son vivant, ce Sage n'eut jamais l'opportunité d'accomplir la mitsva de respecter ses parents et, c'est pourquoi, depuis qu'il a quitté ce monde, il met un point d'honneur à accompagner toute personne qui l'observe. Car il aspire fortement à s'associer à tous ceux qui ont l'insigne mérite d'exécuter cette mitsva fondamentale. »

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Quel est l'homme heureux ?

« J'implorai l'Eternel à cette époque en disant (...) » (Dévarim 3, 23)

Le Baal Hatourim fait remarquer que le mot vaet'hanan a la même valeur numérique que le mot chira (cantique). Son intention est de signifier que Moché supplia D.ieu de le laisser entrer en Terre Sainte afin qu'il puisse enseigner aux enfants d'Israël le secret du bonheur : se réjouir toujours de ce que l'on a et en louer le Créateur. Dans cet esprit, il leur incombaient de veiller à ne pas poursuivre la matérialité, à ne pas être attirés par les richesses naturelles de cette terre où « coulent le lait et le miel ». Ils étaient certes en droit d'en jouir, mais avec mesure et dans un but élevé et spirituel. Celui qui emprunte une telle voie peut être assuré que sa vie sera empreinte de joie et digne d'être chantée en louange au Très-Haut.

Nous retrouvons la même idée au sujet du maasser chéni qui devait être consommé à Jérusalem : « Tu emploieras cet argent à telle chose qu'il te plaira, gros ou menu bétail (...) et tu te réjouiras avec ta famille. Et le Lévite qui sera dans tes murs, tu ne le négligeras pas. » (Dévarim 14, 26-27) Autrement dit, quand l'homme peut-il se réjouir de sa richesse ? Lorsqu'il n'oublie pas d'en faire profiter le Lévite, c'est-à-dire se montre prêt à partager avec les autres, attitude prouvant que, loin d'être cupide, il se contente de peu. Or, il n'est pas d'homme plus heureux que celui qui sait utiliser correctement ses biens.

A l'inverse, celui qui ne se contente pas de ce qu'il possède et court derrière l'argent ne pourra être heureux, car il ne sera jamais satisfait et éprouvera toujours un manque. Même s'il est riche, cela ne lui suffira pas, comme l'enseignent nos Sages : « Aucun homme ne meurt en ayant apaisé la moitié de ses désirs. Celui qui a cent veut deux cents. » (Kohélet Rabba 1) Seul l'homme qui se contente de son lot et en remercie l'Eternel, Lui chantant un cantique, pourra-t-il être heureux sur terre.

Celui dont la conduite reflète le souci d'utiliser correctement la matérialité qui est à sa disposition jouira non seulement d'une vie heureuse dans ce monde, mais également d'une élévation spirituelle et sortira donc doublement gagnant.



Un homme de soixante ans vint un jour voir Rabbi Moché Aharon. Il était préoccupé. « J'ai entendu dans un cours, dit-il au Tsaddik, que tout Juif a l'obligation de fixer des moments pour l'étude de la Torah. Et quand vient l'heure de quitter ce monde, on lui demande au Tribunal céleste : "As-tu fixé des moments pour l'étude de la Torah ?" et on lui pose encore d'autres questions. Rav, je n'ai étudié ni la Michna, ni la Guémara, ni la Halakha. A présent, j'essaie d'y consacrer quelques instants, mais je n'y comprends rien. Que va-t-il advenir de moi lorsque je mourrai ? »

Le Rav lui répondit calmement : « Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Moi aussi, cela m'arrive d'étudier et de ne rien comprendre. A ce moment-là, je lève mes mains vers le Ciel en disant : "Maître du monde, ce que je n'ai pas compris ici-bas, je le comprendrai dans le Monde futur, lorsque je me trouverai dans la Yéchiva céleste, à l'endroit où l'on m'installera." »

« Toi aussi, conclut le Rav, tu peux étudier tout le Talmud, même sans en comprendre un seul mot. L'essentiel est que tu étudies et le Saint béni soit-Il décidera de ta récompense. Quelle sera celle-ci ? Dans le Monde à venir, Il t'attribuera un érudit, qui s'assiera avec toi et t'expliquera tout ce que tu auras étudié ici-bas et qui aura échappé à ta compréhension. »

La lumière de son visage

Une fois, lors d'un voyage à Los Angeles, Rabbi Moché Aharon fut reçu par la famille Azoulay.

Un jour, la maîtresse de maison envoya son fils, David, prévenir Rabbi Moché Aharon que le repas de midi était prêt.

Le garçon se dirigea vers la chambre du prestigieux invité, ouvrit la porte... et fit un bond en arrière, tout en poussant un cri. Puis il s'enfuit à toutes jambes.

« Que s'est-il passé ? » lui demandèrent, apeurés et inquiets, les autres membres de la famille. Encore sous le choc, l'enfant se mit à raconter : « Lorsque je suis entré dans la pièce, elle était remplie d'une lumière éblouissante, même le visage du Rav rayonnait et éclairait au loin. »

Une histoire semblable s'est déroulée chez M. Makhlof Bitton, chez lequel Rabbi Moché Aharon résida, durant quelques jours, au mochav Luzit. M. Bitton avait remarqué, pendant le séjour, que la chambre du Tsaddik était baignée d'une lumière éclatante, en dépit de l'absence d'éclairage. Cette lumière provenait du visage du Tsaddik, semblable à une torche incandescente. Craignant d'être ébloui, M. Makhlof n'osait même pas entrer dans cette pièce. Toute la famille fut témoin de ce phénomène insolite qui se prolongea tout le temps où le Tsaddik résida chez elle.

Sa propre famille témoigne également avoir vu ce rayonnement émanant du visage saint de leur père. Plongée dans l'obscurité, sa chambre s'éclairait soudain, comme brillant de l'éclat du firmament. Si, au départ, cette manifestation surnaturelle les effraya, ils finirent dans une certaine mesure par s'y habituer.

L'extraordinaire humilité de Rabbi Moché Aaron Pinto Zatsal

Dés que nous eûmes réalisé notre Alyah en Eretz Israël, mon père me demanda de l'accompagner chez son ami, Rav Moché Levy, qui était paralysé. Mon père Zatsal tenait, en effet, à accomplir comme première Mitzva en Terre Sainte celle de Bikour Holim (visite aux malades). Très affecté de voir son ami dans un tel état, Rabbi Moché demanda pour lui la Miséricorde Divine.

A cette époque, mon père se désolait de ce que nous n'avions pas encore obtenu notre appartement. De plus, l'Agence Juive tardait à nous livrer nos bagages. Mon père, en effet, voulait avoir son propre appartement pour pouvoir reprendre le mode et le rythme de vie qui étaient les siens.

Or, alors que nous étions chez Rav Moché Levy, ma soeur entra dans l'appartement. Elle apportait à mon père un avis aux termes duquel ses bagages venaient tout juste d'arriver du Maroc, et qu'il fallait se rendre au port pour les dédouaner. Heureux d'entendre cette bonne nouvelle, mon père nous demanda de l'accompagner sans tarder au port. Le fils de Rav Moché Levy, Emile, lui proposa alors de commander un taxi, mais mon père, de mémoire bénie, lui dit :

- Non, ne me commande pas de taxi. Je monterai sur le siège arrière de ta moto!

Ainsi fut fait. Tous ceux qui le virent, ce jour-là, ou entendirent parler de cette anecdote furent remplis d'admiration devant la modestie et la simplicité dont faisait preuve mon père et qui étaient partie intégrante de lui-même.

Le Tsadik : une source d'eau vive

A l'occasion de l'anniversaire de la disparition de Rabbi Moché Aaron Pinto, des centaines de personnes sont venues se recueillir sur sa tombe, au cimetière d'Ashdod. Conformément à la tradition familiale, les fidèles en ont fait le tour sept fois, en tenant à la main le livre consacré au Tsadik et intitulé « Et l'homme Moché... ». Précisons que cette tradition s'appuie sur une autorisation halakhique spéciale. Alors que les participants effectuaient le quatrième tour de la tombe, le Président de l'association David Hamélekh, Rabbi Meir Amar, suscita une stupéfaction générale en faisant remarquer qu'un filet d'eau s'écoulait de la pierre tombale du Tsadik. Chacun se demandait comment un tel phénomène avait-il pu se produire. Mais surmontant le premier choc, toutes les personnes présentes se massèrent de ce filet d'eau véritablement miraculeux, de cette source d'eau vive qui faisait de la tombe de Rabbi Moché un Mizbéa'h Tahor (autel pur). Autre sujet d'émerveillement : à peine la procession autour du tombeau venait-elle de s'achever que l'eau cessa de s'écouler et que le tombeau retrouva son aspect habituel. Les témoins de cet événement extraordinaire en conservent aujourd'hui encore, l'impression profonde et le souvenir vivace : cette source miraculeuse, leurs yeux l'avaient vue et leurs mains l'avaient touchée.